

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

Avec une réputation de sécurité dans une région instable, les Emirats arabes unis (EAU) et l'Arabie saoudite sont devenus des destinations de choix pour les pays souhaitant s'installer dans la région. Dans le domaine de la finance notamment, les liens entre la Suisse et Dubaï sont légion, mais de nombreuses autres sociétés ont choisi d'implanter des sites dans ces pays pour superviser leurs activités dans la région. La guerre menée en Iran par les Etats-Unis et Israël, et les ripostes de Téhéran ont considérablement entamé cette stabilité.

Le groupe zurichois Dormakaba, qui dispose d'un site d'assemblage et de bureaux en Arabie saoudite et aux EAU, indique que ceux-ci n'ont pas été touchés par la guerre pour le moment et qu'aucun employé n'a eu besoin d'être rapatrié. Le spécialiste des accès sécurisés compte 210 employés dans la région. «Les mesures de précaution varient d'un site à l'autre. Notre personnel est invité à rester sur place et à travailler à domicile. De plus, tous les déplacements à destination et en provenance de la région ont été suspendus avec effet immédiat», précise le groupe.

Les différentes sociétés approchées par *Le Temps* indiquent surveiller de près la situation et apporter un soutien à leurs employés et partenaires dans ces pays en faisant de la sécurité leur priorité absolue, sans donner davantage de détails. «Nous avons mis en place des mesures de précaution conformément à nos protocoles internes. En règle générale, nous ne divulguons pas de détails concernant nos mesures de sécurité ni sur nos employés affectés à des sites spécifiques», souligne le groupe saint-gallois Bühler, spécialisé dans la fabrication d'équipements industriels.

### 95 opérations de rapatriement réalisées

Pour être épaulées dans la gestion de cette crise, les entreprises peuvent se tourner vers des acteurs spécialisés dans l'évaluation des risques et l'assistance comme International SOS. Le groupe international, qui emploie 13 000 personnes à travers le monde, dispose d'une antenne à Genève. Présent depuis quarante ans, il a commencé par accompagner des ONG et des organisations internationales mais s'est rapidement diversifié à destination des multinationales et des PME. «Une de leurs spécificités en Suisse, c'est qu'elles exportent beaucoup et ont l'habitude de travailler dans des pays exposés aux risques», détaille Cédric Fraissinet, directeur général pour l'Europe centrale.

Si International SOS ne donne aucun nom, sa clientèle compte «des entreprises de toute taille, beaucoup de PME mais aussi 80% du SMI», des ONG, des agences des Nations unies, de grandes universités suisses, des écoles hôtelières, etc. «Dans le cadre de cette crise, nous accompagnons 160 entités appartenant à cet écosystème», précise Cédric Fraissinet.

Le groupe propose différents services: une analyse en temps réel des risques sécuritaires et sanitaires, des formations pour limiter l'exposition aux risques



Un avion s'apprête à atterrir à l'aéroport international de Dubaï, alors qu'un réservoir de carburant à proximité est en feu à la suite d'une attaque de drones. (16 MARS 2026/AFP)

# Partir ou rester, le dilemme des entreprises suisses

**GUERRE AU MOYEN-ORIENT** Victimes collatérales du conflit, les pays du Golfe étaient devenus la destination privilégiée des entreprises souhaitant s'implanter dans la région. Si quelques évacuations ont eu lieu, les sociétés helvétiques restent dans l'attente

des employés, ainsi qu'un standard pour répondre à leurs questions mais aussi apporter un soutien psychologique. «Nous recevons 3 millions d'appels par an, et pour cette crise, spécifiquement, nous en avons traité plus de 3500 en dix jours», indique Cédric Fraissinet.

Enfin, le groupe fournit également des opérations de rapatriement. «Depuis quinze jours, nous avons réalisé un peu plus de 1150 évacuations dont 95 concernaient nos clients suisses», détaille Cédric Fraissinet. L'essentiel des personnes évacuées venaient des EAU et ont été acheminées par la

route vers Oman et son aéroport international, puisque l'espace aérien du pays reste ouvert. De là, ces expatriés ont emprunté soit des vols commerciaux, soit des vols charters avec des avions gros-porteurs affrétés par International SOS.

«Depuis le début de la crise, notre travail a surtout consisté à évacuer des voyageurs d'affaires, mais aussi beaucoup de techniciens en déplacement pour le compte d'entreprises suisses, poursuit-il. Beaucoup d'entreprises sont actives dans l'industrie des machines-outils et envoient des techniciens sur

place pour le bon fonctionnement de certains équipements.»

### Pas de recommandations d'évacuation

Malgré la dégradation de la situation, International SOS ne préconise pas l'évacuation aux EAU, en Arabie saoudite ou encore à Oman. «Pour le moment, l'Iran et le Yémen sont les seuls pays où nous recommandons une évacuation du personnel dans la région, mais cela date d'avant le début de cette guerre. Nous conseillons aussi l'évacuation du personnel non essentiel en Israël, au Liban, en Irak et en Syrie»,

énumère Cédric Fraissinet. Mais en fonction de la sensibilité des entreprises, celles-ci peuvent prendre des décisions plus drastiques.

Ces recommandations s'appuient sur différents critères, notamment le niveau de risque sécuritaire et de violence des attaques, mais également la question de la logistique. «On peut recommander une évacuation non pas parce que le niveau de risque est élevé, mais parce que la possibilité de quitter le pays risque d'être compromise», relève le directeur pour l'Europe centrale. Troisième élément, l'évolu-

tion à plus long terme et le risque d'une nouvelle dégradation de la situation. «Nous donnons à nos clients des points d'escalade à surveiller. Par exemple, si les pays de la région devenaient parties prenantes du conflit, s'ils déclaraient l'état d'urgence, si les frontières étaient fermées, etc.»

**«Un retrait n'est pas une décision que les entreprises vont prendre à la va-vite»**

SUHAIL EL OBEID, CONSEILLER POUR LE MOYEN-ORIENT POUR S-GE

Pour le moment, estime Cédric Fraissinet, les entreprises sont dans une phase d'évaluation et d'adaptation de leur fonctionnement. Cependant, si la crise devait s'aggraver, la situation pourrait devenir extrêmement compliquée, souligne-t-il: «Les sociétés dans la région emploient surtout des collaborateurs expatriés et peu de locaux. Si elles décidaient d'évacuer massivement, on parlerait de dizaines de milliers de personnes.»

### Des implantations repoussées

Selon Suhail El Obeid, conseiller pour le Moyen-Orient pour Switzerland Global Enterprise (S-GE, organisation officielle chargée de la promotion des exportations et de la place économique), la majorité des entreprises sur place ne paniquent pas et espèrent toujours un retour rapide à la normale. Après plus de deux semaines de conflits, une nouvelle phase s'ouvre. «Durant les premiers jours, il y a eu une période de choc, tout le monde a été très surpris. Les entreprises commencent à comprendre que la situation pourrait se prolonger plusieurs semaines encore voire plusieurs mois, et commencent à planifier l'avenir», relève-t-il.

En fonction des secteurs, l'impact de la crise et les réactions diffèrent, souligne-t-il. «Les sociétés actives dans le domaine du tourisme sont très directement affectées, notamment avec les recommandations à ne plus voyager dans la région. Certains hôtels par exemple ont déjà réduit leurs effectifs, mais cela coïncide aussi avec la fin de la haute saison qui correspond à la saison hivernale.»

Le secteur financier est lui aussi très concerné, les EAU ayant acquis une réputation de lieu sûr pour le secteur. Pour autant, le conseiller chez S-GE ne voit pas les entreprises se retirer de la région pour autant: «S'implanter demande beaucoup d'efforts et d'investissements. Un retrait n'est pas une décision que les entreprises vont prendre à la va-vite.» A plus long terme, en fonction de l'évolution de la situation, l'image des pays de la région pourrait se retrouver écornée.

Certaines entreprises qui prévoient d'entrer sur ces marchés repoussent en revanche leurs projets, relève Suhail El Obeid. «Les potentiels partenaires sur place ont d'autres problèmes à régler dans l'immédiat. Par ailleurs, une implantation réussie demande de pouvoir se rendre sur place, ce qui n'est pas possible dans la situation actuelle.» ■

## CONJONCTURE

### La croissance devrait être morose en Suisse cette année

La guerre en Iran a poussé les prix de l'énergie en nette hausse et a accru encore les incertitudes conjoncturelles. Dans ce contexte, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) et le Centre d'études conjoncturelles de l'EPFZ (KOF) ont revu hier à la baisse leurs prévisions de croissance pour l'économie suisse en 2026.

Le Seco et le KOF tablent pour cette année sur une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 1,0%, hors grands événements sportifs, en révision à la baisse après 1,1% dans les estimations précédentes, selon les prévisions publiées hier. Le chiffre est inférieur au taux de croissance annuel moyen de l'économie suisse qui est de 1,8%. A titre de comparaison, la Banque nationale suisse

prévoit pour cette année une progression du PIB de 1,0%, BAK Economics de 0,9% et UBS de 1,3%.

#### Prix des hydrocarbures en cause

En cause, la guerre au Moyen-Orient qui a entraîné, depuis fin février, une hausse des prix du pétrole et du gaz naturel à l'échelle internationale. Le marché reste actuellement très volatil. Une autre conséquence attendue est une inflation plus importante que prévu cette année. Pour le Seco, le renchérissement devrait augmenter à 0,4%, contre 0,2% en décembre. Pour le KOF, il devrait passer de 0,3% à 0,6%.

Une dynamique des dépenses de consommation privée un peu plus faible est égale-

ment escomptée. Parallèlement, la timide croissance de la demande mondiale et le franc fort ralentissent les secteurs exposés de l'industrie des exportations suisses, ce qui freine l'activité d'investissement.

Cette évolution économique se reflétera sur le marché du travail. Selon le Seco, le taux de chômage devrait grimper à 3,0% en 2026 et ne devrait redescendre à une moyenne de 2,8% qu'en 2027. Le KOF est plus pessimiste: le taux de chômage atteindrait 3,1% en 2027, soit 0,1 point de pourcentage de plus.

Toutes ces prévisions restent entourées d'une forte incertitude commerciale et géopolitique. Les risques conjoncturels persistent en raison du conflit iranien. ■ AWP

# « Moins de 48 heures pour créer une entreprise » : EU Inc, le coup de poker de Bruxelles pour garder ses licornes

[lesechos.fr/start-up/ecosysteme/moins-de-48-heures-pour-creer-une-entreprise-eu-inc-le-coup-de-poker-de-bruxelles-pour-garder-ses-licornes-2221634](https://www.lesechos.fr/start-up/ecosysteme/moins-de-48-heures-pour-creer-une-entreprise-eu-inc-le-coup-de-poker-de-bruxelles-pour-garder-ses-licornes-2221634)

Fabienne Schmitt

March 18, 2026



L'UE veut éviter que ses licornes ne s'exilent en simplifiant la création d'entreprises avec EU Inc. (Photo iStock)

Après quarante ans de débats et deux échecs retentissants (la société privée européenne en 2010, la société européenne unipersonnelle en 2014), la Commission européenne a dévoilé mercredi EU Inc, la pièce angulaire de son « [28e régime](#) », destiné à faire sauter les verrous qui empêchent les start-up de grandir en Europe... et les poussent à se coter à New York.

Le diagnostic est connu : l'Union européenne (UE) crée plus de start-up que les Etats-Unis, mais elles passent plus difficilement à l'échelle. Résultat : une partie des champions européens s'expatrie, avec à la clé des emplois qualifiés, des brevets et des centres de décision.

Le coeur du texte : une forme juridique harmonisée, optionnelle, accessible à toutes les sociétés à responsabilité limitée non cotées, y compris aux entreprises de pays tiers opérant en Europe. « EU Inc doit permettre de créer une entreprise en moins de 48 heures, pour moins de 100 euros, sans capital minimum, avec des démarches numériques de bout en bout », explique le commissaire européen à la Démocratie, à la Justice et à l'Etat de droit, Michael McGrath, à un groupe de journalistes.

La Commission veut frapper fort sur un point qui exaspère : la fragmentation. Aujourd'hui, il est parfois plus simple d'ouvrir une filiale au Delaware qu'en Europe...

Avec EU Inc, une entreprise doit pouvoir s'enregistrer via une interface centrale européenne adossée à BRIS (l'infrastructure numérique de l'UE qui relie les registres des entreprises des Etats membres), déposer ses informations une seule fois et les voir circuler automatiquement vers les administrations concernées (numéro fiscal, TVA...). Bref, une entreprise créée à Paris pourra ouvrir une filiale à Berlin presque en un clic.

Autre symbole : la fin des formalités en présentiel, sauf exception, et de certaines autres imposant des intermédiaires. Fini la notariation physique en Allemagne, souvent citée comme un frein.

## Numérisation des procédures

---

Pour éviter 27 transpositions divergentes, la Commission a choisi un règlement adopté à la majorité qualifiée par les Etats membres - échappant ainsi au piège de l'unanimité, qui a plombé les tentatives précédentes. Le volet le plus explosif - et le plus demandé - concerne les stock-options. Aujourd'hui, un entrepreneur ne peut pas proposer un package homogène à un salarié recruté en France, en Espagne ou en Allemagne : règles et fiscalité varient, parfois au point de rendre l'outil inutilisable.

EU Inc introduit un régime harmonisé, l'EU-Esop (« employee share option pool ») : la taxation ne doit intervenir qu'à la sortie, quand les actions sont vendues (et que le gain est réel), et non à l'attribution ou à l'exercice. En revanche, les taux restent de la compétence des Etats - là encore, pour éviter l'unanimité au Conseil.

Autre brique : l'insolvabilité. Le texte prévoit la numérisation des procédures et une procédure simplifiée (durée cible : six mois) pour une catégorie restreinte (microentreprises ou start-up, scale-up innovantes, selon l'option retenue). L'idée étant de permettre d'échouer plus vite, à moindre coût, et de « redémarrer » sans être broyé par des procédures longues et chères.

## Points sensibles

---

EU Inc n'a pas que des amis. La Confédération européenne des syndicats a déjà tiré la sonnette d'alarme, redoutant le contournement des obligations nationales, un moins-disant social ou encore la remise en cause de la codétermination (représentation des salariés au conseil d'administration) en Allemagne et en Autriche.

La Commission martèle sa ligne rouge : EU Inc est un instrument de droit des sociétés, pas une réforme du droit du travail. Les règles de participation des salariés restent celles de l'Etat d'immatriculation, et, en cas d'opérations

transfrontalières (fusion, conversion), les garde-fous des règles européennes existantes s'appliquent.

Sur les stock-options, Bruxelles insiste : elles ne remplacent pas les salaires, elles les complètent - et ne peuvent pas servir à contourner les minima légaux. « Nous ne touchons pas au droit du travail », répète Michael McGrath.

Reste une question politique. Avec la liberté d'établissement, une entreprise peut choisir un pays « plus léger ». La Commission répond que ce risque n'est pas créé par EU Inc - il existe déjà - et promet des garde-fous anti-abus.

EU Inc [ne réglera pas tout](#), le commissaire McGrath l'admet. Sans Union des marchés de capitaux ni réduction des barrières au sein du marché unique, la réforme ne tiendra pas toutes ses promesses. Mais Bruxelles veut un signal : simplifier, standardiser, accélérer. Et surtout, créer enfin un « produit » lisible pour les investisseurs internationaux.

Pour quel impact ? Environ 600.000 entreprises sont créées chaque année dans l'Union. Selon les projections de Bruxelles, EU Inc atteindrait 1.600 créations en année 1, 66.000 en année 10 et 308.000 cumulées sur dix ans, des estimations jugées prudentes par Michael McGrath.

La Commission espère que son projet sera adoubé par les Etats membres et le Parlement avant la fin de l'année, ce qui serait très rapide. Le pari est clair : si l'Europe veut garder ses futurs Spotify et Klarna, elle doit cesser de leur demander de grandir dans 27 labyrinthes différents.

# EXCLUSIF - Ces dix sujets qui empêchent les patrons de dormir

[lesechos.fr/idees-debats/leadership-management/exclusif-ces-dix-sujets-qui-empêchent-les-patrons-de-dormir-2221784](https://www.lesechos.fr/idees-debats/leadership-management/exclusif-ces-dix-sujets-qui-empêchent-les-patrons-de-dormir-2221784)

Muriel Jasor

March 19, 2026



Collage Patrons inquiets (Collage Alexia Mayoux pour « Les Echos » /Photos iStock)

Publié le 19 mars 2026 à 07:04

Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

C'est bien la seule donnée constante. D'une année sur l'autre, l'imprévisibilité économique demeure le tout premier sujet de préoccupation des dirigeants d'entreprise et des administrateurs. En France, cette année comme l'an dernier, ils sont 58 % à le reconnaître, selon la troisième édition de l'étude « CEO & Board Confidence Monitor » de Heidrick & Struggles, obtenue en exclusivité par « Les Echos ».

Notons que ce cabinet international, expert en leadership et en recherche de dirigeants et d'administrateurs, a mené son enquête annuelle auprès de 1.921 CEO et membres de conseils d'administration à travers le monde (dont 91 en France) en fin d'année dernière, avant la déclaration de guerre des gouvernements américain et israélien à l'Iran. Et que, déjà, les patrons anticipaient « un climat international durablement moins prévisible ».

En cause ? La volatilité économique, l'accélération technologique, la multiplication de foyers de tension au Moyen-Orient, la poursuite de la guerre déclarée par la Russie à l'Ukraine et un sempiternel regain de frictions commerciales. Autant d'éléments susceptibles d'alimenter l'incertitude et de rendre plus difficile l'arbitrage des investissements, des priorités et des horizons de planification.

## Donne économique et géopolitique

Deuxième sujet de préoccupation de 48 % des leaders sondés (44 % en 2025) : la donne géopolitique. Un nombre grandissant de groupes l'intègre dans leur stratégie de gouvernance. Ainsi, face aux tensions géopolitiques, [Geodis et la SNCF ont décidé d'intensifier leur collaboration avec les armées](#) pour garantir des acheminements routiers et ferroviaires en cas de conflit en Europe. Preuve que l'ère est à la prudence, et parfois à l'anticipation, pour tout ce qui touche au long terme.

### Les principales sources de préoccupations des dirigeants pour 2026



« LES ECHOS » / SOURCE : HEIDRICK & STRUGGLES

Dans la hiérarchie des préoccupations majeures des dirigeants français, la volatilité économique et les tensions géopolitiques devanent les enjeux liés à l'intelligence artificielle (IA) cités à 47 % (22 points de plus qu'en 2025 !) et la perturbation de la dynamique de marché à 42 % (37 % un an plus tôt). Viennent ensuite l'attraction-rétention des talents, la cybersécurité et le maintien d'une culture interne saine, évoqués respectivement par 31 %, 25 % et 21 % des patrons.

Ces sujets d'inquiétude éclairent la prudence exprimée lorsqu'il s'agit de penser l'avenir. Remarquons, au passage et avec plus ou moins d'inquiétude, l'absence de l'urgence climatique et des préoccupations ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) dans les 10 principaux défis des patrons.

A noter aussi : Lloyd's of London a chiffré l'impact des conflits géopolitiques sur les chaînes d'approvisionnement à plus de 14.500 milliards de dollars. Toutefois, en dépit de ce coût élevé pour l'économie mondiale, seuls 11 % des dirigeants français s'en préoccupent. Or, plus que jamais, les tensions qui touchent la chaîne logistique relèvent d'une problématique de direction générale.

## **IA générative et gouvernance**

---

Important : l'étude Heidrick & Struggles avance que seul un peu plus d'un tiers des dirigeants ont confiance en la capacité de leur entreprise à faire face aux perturbations économiques et géopolitiques. Ils sont plus nombreux (42 %) à penser être en mesure d'enrayer la perturbation des dynamiques de marché, mais seulement 37 % à estimer pouvoir appréhender les enjeux de l'intelligence artificielle.

Reconnaissons que le déploiement rapide de l'IA générative [bouleverse autant le leadership que la gouvernance des organisations](#). Les leaders vont devoir adopter de nouvelles façons de penser et de travailler. Et, « dans la mesure où les connaissances et les dimensions analytiques deviennent progressivement des commodités », ils sont incités par l'IA générative à affûter leurs relations interpersonnelles au plus haut niveau.

Capacité de discernement, éthique, art de poser les bonnes questions, de donner du sens, d'accompagner le changement et de maintenir la confiance au sein des équipes, tant d'exécution que de direction... « Les dirigeants deviennent davantage des 'orchestrateurs d'intelligences', capables de conjuguer l'expertise humaine et la puissance de l'IA afin d'explorer rapidement des scénarios et d'éclairer, avec davantage de vitesse et de justesse, leurs décisions », estime Hervé Borensztein, associé d'Heidrick Consulting. « Installer une culture d'expérimentation et de collaboration homme-machine renforce la dimension la plus humaine du leadership », assure-t-il.

## **Point fragile, la succession des dirigeants**

---

Les leaders se montrent tout aussi circonspects en matière de sécurisation de la continuité du leadership. Or disposer d'un vivier de successeurs au directeur général, au président ou les deux, et préparer divers scénarios (départ planifié,

imprévu, accéléré) est crucial. « Point le plus fragile, la succession exige des dispositifs plus structurés, [une meilleure anticipation](#) et une gouvernance qui se projette au-delà de l'horizon immédiat », souligne Muriel Moreau, associée et responsable du bureau français de Heidrick & Struggles.

En France, seuls 36 % des dirigeants prendraient la question de la succession à bras-le-corps. Une progression notable (ils n'étaient que 27 %, l'an dernier), mais en deçà des niveaux observés en Europe (39 %) et dans le monde (41 %).

Récemment, chez Spie, l'orchestration du plan de [succession à Gauthier Louette](#) a « inclus une analyse de candidats externes », avant de se porter sur le patron des activités en Allemagne, dont la nomination sera proposée à la prochaine assemblée générale. Et chez Daher, à la suite du départ - annoncé quatre ans auparavant - de son PDG, Didier Kayat, le 31 mars, une [transition en douceur](#) est partiellement assurée avec la nomination d'un président du conseil d'administration et d'un directeur général délégué. Mais le recrutement du directeur général reste en cours.

En fin d'année dernière, l'Autorité des marchés financiers a passé en revue l'information fournie par [une cinquantaine de sociétés cotées](#). A l'exception de cinq d'entre elles, si la grande majorité a précisé l'existence ou non d'un plan de succession, 34 % n'ont pas fourni d'explication quant à la méthode d'établissement desdits plans de succession.

Le sujet n'est pourtant pas périphérique, comme le rappelle Sylvain Dhenin, associé de Heidrick & Struggles et coresponsable, pour l'Europe et l'Afrique, des activités de recrutement de PDG et de membres de conseils d'administration : « La continuité du leadership conditionne la résilience et la performance d'une entreprise dans la durée, ainsi que sa capacité à conduire les transformations et à réagir lorsque l'environnement se durcit. »

C'est surtout pour gérer les affaires courantes que les dirigeants français se sentent le mieux armés. Un peu moins de deux sur trois (64 %) affirment pouvoir compter sur la qualité de leurs équipes (69 % en 2025) pour piloter l'activité de leur organisation et donner la stratégie (51 % en 2025). A l'échelle européenne, ils sont respectivement 66 % et 67 % à le penser et, au plan mondial, 70 % et 67 %. Cela, en dépit d'un environnement instable.

Le National veut introduire une taxe pour les personnes se présentant aux urgences hospitalières

# Des urgences à 50 francs

**Santé** ► Les patients se rendant aux urgences sans délégation médicale doivent être taxés. Le National a adopté hier, par 96 voix contre 91 et 3 absentions, un projet parlementaire en ce sens, contre l'avis du Conseil fédéral. Le dossier part au Conseil des Etats.

L'idée est partie d'une initiative parlementaire de l'ancien conseiller national Thomas Weibel (PVL/ZH), qui voulait soulager les urgences sous pression en créant un effet financier dissuasif. A la base, il était prévu de taxer les «cas bénins». Cette condition a été abandonnée parce qu'il est difficile de définir ce qu'est un cas bénin, a expliqué Patrick Hässig (PVL/ZH), rapporteur de commission.

Selon le projet de la commission de la santé du National, les cantons doivent avoir la possibilité d'augmenter de 50 francs au maximum la quote-part de l'assuré si celui-ci se rend aux urgences sans y avoir été envoyé à la demande écrite d'un médecin, d'un centre de télémédecine ou d'un pharmacien. Ce supplément doit être appliqué dès que la personne assurée a atteint sa franchise annuelle, indépendamment du montant de la quote-part déjà payé.

Les femmes enceintes et les enfants jusqu'à 18 ans doivent être exclus de cette mesure. De même que les personnes envoyées aux urgences par l'intermédiaire d'un numéro d'urgence cantonal ou emmenées par les services de transport de patients et de sauvetage. La surtaxe doit s'appliquer uniquement aux personnes assujetties à l'assurance obligatoire des soins.

## «Pas un guichet universel»

«Les urgences ne doivent pas être un guichet universel mais rester un lieu pour les vraies urgences», a déclaré le rapporteur Cyril Aellen (PLR/



Dans le projet du Conseil national, les cantons seraient libres d'appliquer la taxe ou non. KEYSTONE

GE). M. Hässig a jugé essentiel de sensibiliser la population au fait qu'il n'est pas nécessaire de choisir tout de suite les urgences, l'interlocuteur le plus cher.

Tout en reconnaissant que le projet n'est pas «une solution miracle», M. Aellen a estimé que la taxe permettrait de gagner quelques pour cent dans le nombre de passages aux urgences, ce qui soulagerait la charge du personnel soignant. Dans le domaine de la santé, il

faut tout tenter pour faire baisser les coûts, a soutenu Andreas Glarner (UDC/AG).

Les cantons seraient libres d'appliquer la taxe ou non, a rappelé Martin Bäümle (PVL/ZH). Selon lui, le projet donne une opportunité de tester ce nouveau modèle.

Cinquante francs ne révolutionnent pas le système, a encore relevé Cyril Aellen. Il ne s'agit pas juste de glisser un billet de 50 francs, a contré Sarah Wyss (PS/BS). Le projet entraîne

un «monstre bureaucratique» et des coûts supplémentaires, a-t-elle argué.

## Centre-gauche offusqué

Tout en comprenant le but de désengorger les urgences, le Centre et la gauche ont vivement critiqué le projet. Valérie Piller Carrard (PS/FR) a jugé ce dernier «inefficace, irréaliste et profondément inégalitaire». «Personne ne va aux urgences par plaisir», a complété Léonore Porchet (Vert-es/VD).

Des lenteurs administratives ou une mauvaise évaluation d'un pharmacien peuvent avoir des conséquences graves pour les patients, a abondé Lorenz Hess (Centre/BE). M<sup>me</sup> Porchet a encore rappelé que la tradition de s'adresser d'abord au médecin de famille n'était plus d'actualité, surtout au vu du «manque massif» de généralistes. C'est dans la formation de ces derniers qu'il faut plutôt investir.

Plusieurs orateurs ont souligné un grand nombre de

cas dignes des urgences, mais qui seraient soumis à la taxe, comme des fractures, des chutes de personnes âgées ou des AVC, si les personnes concernées sont amenées aux urgences par des proches ou un taxi au lieu d'une ambulance. Ce camp a échoué de justesse à convaincre sur la non-entrée en matière.

## Questions encore floues

Ensuite, le Centre aurait voulu que la mise en œuvre se fasse à l'échelle nationale au lieu d'être déléguée aux cantons. De son côté, la gauche a échoué à faire exempter également les personnes résidant dans un EMS ou consultant pour une urgence psychiatrique.



«Personne ne va aux urgences par plaisir»

Léonore Porchet

Au vu du débat compliqué et émotionnel, la ministre de la santé, Elisabeth Baume-Schneider, a noté que le projet n'était pas simple. Elle a rejoint les arguments du centre-gauche, en ajoutant que certaines questions restaient floues quant à la mise en œuvre, notamment sur les compétences des pharmaciens ou des centres de télémédecine. Et de rappeler que le projet concernerait à peine la moitié de la population adulte. **ATS**

# G7 à Évian: «La France doit accueillir un contre-sommet»

**Grand Genève** Dans un point de situation ce mercredi, le Conseil d'État a appelé les autorités françaises à prendre leurs responsabilités.

**Aurélié Toninato**

«Genève a vécu un traumatisme en 2003 et nous sommes particulièrement attentifs à ne pas revivre ça.» À trois mois de la tenue du G7 à Évian, du 15 au 17 juin, plane le spectre des débordements en marge du sommet du G8, il y a vingt-trois ans – vitrines brisées, magasins pillés, bâtiments dégradés. Ce mercredi, le Conseil d'État a livré un point de situation sur le dispositif de sécurité établi par les autorités suisses, en discussion avec la France.

Si la collaboration avec les autorités françaises «se passe très bien» sur le plan opérationnel, au niveau décisionnel et politique, en revanche, «c'est plus compliqué», résume Carole-Anne Kast, conseillère d'État chargée de la Sécurité.

Le point de friction concerne la tenue d'un «contre-sommet», pour lequel aucun lieu n'a encore été défini. Et cette incertitude commence à agacer l'Exécutif, qui veut faire de la sécurité du territoire et des Genevois «une priorité».

«C'est une question de la plus haute importance, que nous avons portée dès le début, or nous n'avons toujours pas de réponse, regrette la magistrate. Genève n'est pas l'organisateur du sommet et le Conseil d'État n'acceptera pas que, comme en 2003, il ait à en subir les nuisances.»

Et d'ajouter: «On ne peut pas organiser un sommet de ce niveau-là sans offrir en marge un lieu d'expression au débat démocratique, qui est légitime. On ne peut pas donner d'ordres à la France, mais il faut qu'elle prenne ses responsabilités.»

## Autorisation de manifester «à l'étude»

Écarter le spectre de 2003, cela semble aussi être la volonté de la Ville de Genève, qui a refusé d'autoriser l'installation d'un village alternatif aux Bastions. Une décision qualifiée par Carole-Anne Kast de «cohérente et juste face aux restrictions prévues».



À trois mois de la tenue du G7 à Évian, le spectre des débordements à Genève plane (ici en 2003).

**«Genève n'est pas l'organisateur du sommet et le Conseil d'État n'acceptera pas que, comme en 2003, il ait à en subir les nuisances.»**

**Carole-Anne Kast**  
Conseillère d'État  
chargée de la Sécurité.

Pour rappel, le Conseil d'État a limité temporairement les événements publics sur le domaine public, au centre-ville, du 1<sup>er</sup> au 28 juin. La fan zone pour le Mondial 2026 passe à la trappe. Le Bol d'Or, la Fête de la musique et la Fête des écoles, en revanche, sont épargnés.

Quant à de potentielles manifestations de protestation, une demande de mobilisation la part de la Grève féministe, rejointe par une quarantaine d'organisations locales, a été

déposée. Elle est «en cours d'évaluation» par le Canton afin de déterminer si les conditions favorables pour sa tenue sont réunies et sous quelle forme elle pourra être organisée. «Il faut faire une pesée d'intérêts entre la liberté de manifester, les contraintes de sécurité et le niveau de risque. Mais il est trop tôt pour se prononcer», souligne la cheffe de la Sécurité.

Des restrictions sur la mobilité sont également prévues, en particulier en renforcement des contrôles aux frontières qui auront un impact «conséquent» sur les activités de la région transfrontalière. Les entreprises sont encouragées à privilégier le télétravail durant la période du sommet.

Le dispositif global de sécurité, qui concerne Genève, mais aussi Vaud et le Valais, repose sur une coopération entre les autorités civiles, l'armée, les polices cantonales ainsi que le mécanisme IKAPOL qui permet de faire appel à des forces d'autres cantons. La Confédération a été sollicitée pour que l'événement soit reconnu comme extraordinaire. Cela afin d'obtenir une

participation financière pouvant couvrir jusqu'à 80% des coûts, estimés à plusieurs dizaines de millions de francs pour les trois cantons concernés, selon la magistrate.

Des informations seront régulièrement fournies sur une page internet dédiée.

## Code QR et mobilité réduite du côté français

Du côté français, dès le jeudi 11 juin, un code QR sera indispensable pour entrer, sortir ou simplement traverser Évian-les-Bains. La route départementale qui longe le lac Léman restera ouverte, mais l'entrée dans la zone d'Évian-les-Bains, de Neucelle et de Publier sera soumise à des contrôles; des itinéraires de substitution seront mis en place.

Les liaisons ferroviaires entre Thonon et Évian seront interrompues du 11 au 17 juin inclus. Des alternatives seront proposées. Sur le Léman, une zone d'interdiction de navigation entraînera la fermeture du débarcadère d'Évian et l'impossibilité d'assurer la ligne N1 de la CGN vers Lausanne.

# A Berne, une alliance inattendue pour des radars antibruit

**TRAFIC** La conseillère nationale verte Delphine Klopfenstein Brogginini et son collègue MCG Roger Golay unissent leurs forces pour lutter contre les nuisances sonores en ville

YAN PAUCHARD, BERNE

Un MCG et une Verte, c'est une alliance plutôt rare sous la Coupole. Mais cette session, les conseillers nationaux genevois Roger Golay et Delphine Klopfenstein Brogginini unissent leurs forces contre un ennemi commun: le bruit excessif en ville. «C'est un fléau, particulièrement la nuit quand les gens ont droit à leur tranquillité», souligne l'ancien gendarme, qui rappelle que les plaintes pour nuisances sonores représentent l'un des motifs d'appel les plus courants aux postes de police. Les deux élus vont déposer chacun une motion pour pousser le Conseil fédéral à adapter la législation. Le but: permettre aux cantons d'utiliser des radars antibruit afin de sanctionner les chauffards sonores.

Le fait que ce soient deux élus genevois qui montent au front à Berne ne doit rien au hasard. En 2023, le canton a mené, sur quatre tronçons, des tests d'appareils qui flashent les véhicules non pas pour des excès de vitesse,

mais pour des excès de décibels. Sont concernés des comportements inadéquats (accélérer et klaxonner inutilement par exemple) ou des véhicules non conformes. Selon les endroits, entre 0,1% et 1,5% des véhicules de passage étaient considérés comme très bruyants (dont 70% de deux-roues motorisés), soit au-dessus de 82 décibels, le seuil de danger pour la santé. Derrière les chiffres, en milieu urbain, les nuisances touchent de très nombreuses personnes. «Une seule moto pétaradante qui traverse Genève à 2h du matin et c'est au minimum 10000 riverains impactés», souligne Roger Golay.

## Réserves du Conseil fédéral

Après Genève, qui a fait œuvre de pionnier, Bâle et Zurich ont également expérimenté de tels instruments, avec une nouvelle fois des bilans positifs. Mais les aspirations cantonales à utiliser des radars antibruit à des fins de répression sont aujourd'hui bloquées, faute de base légale fédérale nécessaire. La Confédération ne manifeste cependant que peu de volonté d'agir dans le domaine. En décembre dernier, le Conseil fédéral provoquait la colère de l'Union des villes suisses (USV) avec la publication d'un rapport. Il y justifie le fait de

limiter l'usage de ces appareils à des fins de «*nudging*», c'est-à-dire sous la forme d'un affichage du bruit à titre d'information et de sensibilisation des automobilistes et motards. Pour l'USV, il s'agit d'une mesure largement insuffisante.

## «La pollution sonore est moins mesurable que la pollution de l'air, mais tout aussi néfaste»

DELPHINE KLOPFENSTEIN BROGGINI,  
CONSEILLÈRE NATIONALE VERTE

S'il reconnaît que la lutte contre le bruit évitable est «une préoccupation majeure», le gouvernement met en avant dans son rapport les difficultés techniques et juridiques d'établir des amendes via des radars. Parmi ses réserves, il évoque notamment l'absence d'affichage des décibels dans le véhicule, contrairement à la vitesse, ce qui brouille la notion d'intentionnalité de l'acte. Le Conseil fédéral avance également que, lors de l'essai bâlois, le bruit d'un avion avait pu être

attribué par erreur à un véhicule. «Le rapport est clair et bien documenté. Mais aucune suite concrète n'en est tirée», déplore Delphine Klopfenstein Brogginini, qui reproche au ministre de tutelle, l'UDC Albert Rösti, de ne pas traduire ce diagnostic en action.

## Cause de décès prématurés

«Les expériences pilotes ont démontré la maturité technique du système, assure encore la conseillère nationale écologiste. La motion ne demande pas que la Confédération impose de tels radars antibruit en Suisse – Albert Rösti bloque cette option –, mais juste qu'elle permette, au nom du fédéralisme, aux cantons qui le souhaitent d'aller de l'avant.» Ce combat contre le bruit est un engagement de longue haleine pour la Verte. Elle était rapporteuse d'une motion, acceptée en 2021 par les deux Chambres, qui a amené le Conseil fédéral à se pencher sur la question et à rédiger le rapport. «C'est un problème de société, insiste Delphine Klopfenstein Brogginini. La pollution sonore est moins mesurable que la pollution de l'air, mais tout aussi néfaste.» Selon les chiffres de l'Office fédéral de l'environnement, environ 450 décès prématurés seraient causés chaque année par une exposition trop forte au bruit du trafic. ■

# Trumps Zollkrieg zeitigt dies- wie jenseits des Atlantiks unangenehme Folgen

Die Schweizer Uhrenbranche leidet, die hiesigen Käser noch mehr – den Grossteil der Kosten tragen aber sowieso die Amerikaner

MORITZ KAUFMANN, JANIQUE WEDER, ANDREA MARTEL, DIETER BACHMANN

Manche nehmen es immer noch persönlich. Die Kanadier zum Beispiel. Noch bevor der US-Präsident Donald Trump vor einem Jahr seinen beispiellosen Handelskrieg lostrat, hatte er sich schon mit Kanada angelegt. Angeblich um den Strom illegaler Drogen aus dem nördlichen Nachbarland in die USA zu stoppen, belegte er dieses am 1. Februar 2025 mit Zöllen von 25 Prozent. Die Begründung für diese Massnahme stellte sich schnell als hanebüchen heraus. Doch da war der Schaden schon angerichtet.

Die Kanadier, die sonst als friedliebend bekannt sind, fingen an, die USA zu boykottieren. Und dies tun sie bis heute, wie jüngste Zahlen zeigen. Etwa die Touristen. Die Zahl der Grenzübertritte im Auto fiel im Februar gegenüber jener im gleichen Vorjahresmonat um 15 Prozent, die Zahl der Flugpassagiere, die aus Kanada in die USA reisten, um 18 Prozent. Das Credo «Buy Canadian», das mittlerweile von der kanadischen Regierung in Form eines Inländervorrangs bei Auftragsvergaben übernommen wurde, wird immer noch befolgt. Die Exporte von amerikanischen Spirituosen nach Kanada fielen teilweise um 85 Prozent.

## Nicht ganz konsequent

Allerdings: So konsequent wie die Kanadier zieht es fast niemand durch. Zwar gab es auch in Europa Boykottbewegungen. In Dänemark hilft die App «Uden USA» Konsumenten dabei, amerikanische Eigentümer hinter einem Produkt zu erkennen. Populär wurde sie vor allem nach dem Streit um Grönland.

Doch weite Teile der Bevölkerung machen den Unterschied zwischen der amerikanischen Politik und den Firmen. Diese geben sich auch Mühe, Lokalkolorit zu zeigen. Coca-Cola zum Beispiel lancierte in Deutschland die Kampagne «Made in Germany» beziehungsweise «Produziert in der Schweiz seit 90 Jahren» für die Schweiz.

Vor allem aber verfügen die USA über eine Vielzahl von starken Konsummarken. Auch wenn man Trump nicht mag – auf ein iPhone oder New-Balance-Sneaker will deswegen dann doch niemand verzichten. Das heisst aber nicht, dass Trumps Zollpolitik keine Spuren bei den Konsumenten hinterlassen hätte – diesseits wie jenseits des Atlantiks, wie die folgenden Fallbeispiele zeigen.

■ **Swiss Cheese wird in den USA zum Luxusgut:** Es ist eines dieser Klischees, die zutreffen: Die Schweiz ist ein Käse-land. Je nach Untersuchung ist es sogar die Nation mit dem höchsten Käsekonsum weltweit. Doch während Gruyère, Appenzeller und Emmentaler hierzulande schon fast zu den Grundnahrungsmitteln zählen, ist Schweizer Käse im Ausland ein Premiumprodukt, das eher zu besonderen Gelegenheiten als täglich zum Frühstück auf den Tisch kommt.

Und weil Schweizer Käse nun einmal in der Schweiz mit Schweizer Milch hergestellt werden muss, gab es keine Ausweichmöglichkeit bei Trumps Zöllen. Die Produkte verteuerten sich in den USA spürbar. Das traf die Branche mit voller Wucht. «Die Zahlen zeigen klar, dass die Zusatzzölle eine Auswirkung auf die Exportmenge hatten», schreibt die Branchenorganisation Switzerland Cheese Marketing (SCM).

Zwar waren vergangenes Jahr die Käseexporte grundsätzlich rückläufig. Doch nirgends brachen sie so stark ein wie in den USA: Minus 18,4 Prozent lautete die niederschmetternde Bilanz Ende 2025. In die USA wurden somit gemäss SCM noch 7172 Tonnen Käse exportiert. Die beliebtesten Sor-



Der «Liberation Day» hat die finanziellen Freiheiten so mancher Konsumenten arg beschnitten.

ILLUSTRATION SIMON TANNER / NZZ

Ein Roadtrip durch die Weiten der USA wäre derzeit für einmal erschwinglich. Und doch bleiben die Leute weg.

ten waren erneut die Klassiker: Gruyère und Switzerland Swiss, ein industriell gefertigter Grosslockkäse, also eine Art Billig-Emmentaler.

Dass Amerikaner beim Käse preissensibel reagieren, liegt daran, dass er für sie offenbar ein entbehrlicher Luxus ist, bei dem man angesichts steigender Lebenshaltungskosten eher einmal spart. Als Donald Trump Schweizer Produkte vorübergehend mit einem Megazoll von 39 Prozent belegte, ging die Nachfrage besonders stark zurück. Als der Satz später auf 15 Prozent reduziert wurde, gingen auch die Preise leicht zurück.

Dennoch bleibt die Situation angespannt. Denn der rückläufige Käsekonsum belastet die gesamte Schweizer Landwirtschaft. Rund 45 Prozent der in der Schweiz produzierten Milchmenge gehen in die Käseproduktion. Schon jetzt wird hierzulande zu viel Milch produziert. Käsereien können gar nicht mehr alles verarbeiten, was die Bauern anliefern. Viele Kühe müssen derzeit geschlachtet werden. Trumps Zölle – sie stellen auch das Selbstbild des Agrarlands Schweiz infrage.

■ **Ein Trip nach Las Vegas? Nein, danke:** Eigentlich wäre jetzt die perfekte Zeit für den grossen amerikanischen Traum im Kleinen. Der Dollar ist schwach, und die Fluggesellschaften locken noch – höhere Kerosinpreise aufgrund des Iran-Kriegs nicht einberechnet – mit Billigflügen über den Atlantik. Ein Roadtrip durch die Weiten der USA wäre für einmal also erschwinglich. Und doch bleiben die Leute weg.

Zugegeben, mit Zöllen hat dies nur indirekt etwas zu tun. Sie belasten nicht das Portemonnaie der Touristen, wohl aber ihre Lust am Reisen. In der Branche hat das Phänomen längst einen Namen: «Trump slump».

Die Zahlen bestätigen dieses Gefühl. Die USA waren im Jahr 2025 die einzige grosse Tourismusdestination der Welt, die nicht gewachsen ist. Während der globale Tourismus floriert, ging die Nachfrage in den Staaten laut dem World Travel and Tourism Council um 6 Prozent zurück. In der Schweiz zeigt sich die Unlust an Amerika gar noch stärker: 360 000 Personen reisten im vergangenen Jahr von hier in die USA. Das sind 11 Prozent weniger als im Vorjahr.

Gründe für den Rückgang gibt es einige. Trumps verschärfte Gangart an der

Grenze verunsichert. Geschichten, wonach Grenzbeamte die Smartphones und Laptops der Einreisenden durchleuchten und auf private Fotos und Nachrichten zugreifen, verderben die Ferienstimmung. Und der Vorschlag, dass Reisende dem amerikanischen Staat künftig ihre Social-Media-Aktivitäten auflisten sollen, dazu alte Telefonnummern, E-Mails und die Geburtsorte von Familienmitgliedern, macht die Vorstellung vom unbeschwerten Reisen im «Land of the Free» endgültig zu einer Illusion. Da bleibt manch einer aus Protest lieber gleich zu Hause. Eine Umfrage des Branchenmagazins «Travel Inside» will herausgefunden haben, dass zwei von drei Reisenden die USA bewusst boykottieren.

Ob sich 2026 daran etwas ändern wird? Mit der Fussball-WM, dem 100-Jahr-Jubiläum der Route 66 und dem 250. Geburtstag der Nation stehen grosse Partys an. Es wird sich zeigen, ob das Spektakel das ersetzen kann, was in den Ferien wirklich zählt: das Gefühl, willkommen zu sein.

■ **Schweizer Uhren bleiben auch mit Aufpreis gefragt:** Uhren sind von Donald Trumps Zollpolitik besonders stark betroffen. Das aus zwei Gründen: Sie zählen zu den wichtigsten Exportgütern der Schweiz, und die USA sind ihr wichtigster Absatzmarkt. Die zusätzlichen Zölle verteuerten Schweizer Uhren in den USA im vergangenen Jahr spürbar. Händler berichten von Preissteigerungen von bis zu 20 Prozent, je nach Modell. Dennoch brachen die Verkäufe nicht ein. Die Exporte in die USA sanken im Jahr 2025 nur um etwa 0,5 Prozent.

Ein Grund dafür liegt darin, dass Uhren – anders als der erwähnte Käse – nicht verderben. Ob sie früher verschickt werden und in einem Lagerhaus warten, spielt keine Rolle. Als Trump neue Zölle ankündigte, zogen viele Hersteller ihre Lieferungen vor. Immer wieder stiegen die Exportzahlen sprunghaft, sobald höhere Abgaben drohten. So liessen sich manche Zölle umgehen.

Zudem reagieren Uhrenkäufer offenbar weniger empfindlich auf Preissteigerungen als andere Konsumenten. Bei günstigeren Uhren überlegten die Kunden länger, sagt ein Händler aus Los Angeles. Bei teureren Modellen akzeptierten sie hingegen die höheren Preise ohne grosses Zögern. Oder sie

griffen noch rasch zu, wenn eine neue Zollerhöhung drohte.

Wie viel des Preisanstiegs den Zöllen zuzuschreiben ist, bleibt unklar. Der Dollar verlor im vergangenen Jahr gegenüber dem Franken deutlich an Wert, weshalb die Hersteller ihre Preise in Dollar anpassen mussten, wenn sie nicht wollten, dass ihre Uhren in den USA plötzlich günstiger sein würden als in der Schweiz. Bei Golduhren trieb der steigende Goldpreis die Kosten weiter in die Höhe. Einige Händler vermuten, dass manche Marken die Zölle als Vorwand nutzten, um ohnehin geplante Preiserhöhungen durchzusetzen.

Für die Schweizer Uhrenindustrie bedeutete Trumps Zollpolitik etwas tiefere Margen und vor allem erheblichen Mehraufwand – in der Logistik wie in der Preisgestaltung. Ein CEO einer Uhrenfirma meinte kürzlich bei einem Firmenbesuch, er habe die Dollar-Preislisten seiner Marken noch nie so oft anpassen müssen wie in diesem Jahr.

Die eigentliche Zolllast tragen jedoch die amerikanischen Konsumenten. Sie zahlen heute deutlich mehr für ihre Swiss-made-Uhr als vor einem Jahr. Zwar könnten Käufer versuchen, ihre Uhr im Ausland zu erwerben. Doch Händler halten das für unwahrscheinlich, da die Uhr bei der Rückkehr in die USA ohnehin verzollt werden müsste. Sie schwarz einzuführen, trauten sich die wenigsten.

■ **Wo bleiben die Chlorhühner und das US-Beef?** In der Hoffnung, Trump nach dem Zollhammer milde zu stimmen, hat die Schweiz ihm Fleisch angeboten. Genauer: das Recht, bestimmte Mengen amerikanisches Rind-, Bison- und Pouletfleisch zollfrei in die Schweiz einzuführen. Der Präsident verkaufte diesen Passus aus der gemeinsamen Absichtserklärung seinen heimischen Ranchern und Farmern als Chance.

In der Schweiz sorgte die Konzession hingegen für Aufregung. Besorgte Konsumenten sahen bereits Tiefkühltruhen voll mit amerikanischen Chlorhühnern und hormonbehandelten Steaks, hiesige Geflügel- und Rindfleischproduzenten befürchteten vor allem unnötige Konkurrenz aus Übersee.

Noch ist ungewiss, was die Schweiz mit den USA für einen Zoll-Deal aushandeln wird. Doch schon jetzt ist klar: Weder werden die Supermärkte dereinst amerikanisches Fleisch im grossen Stil anbieten, noch werden aufgrund dieser Konzession die Preise sinken. Das hat mehrere Gründe: So darf Geflügelfleisch, das mit Chlor oder anderen chemischen Substanzen zur Desinfektion behandelt wurde, hierzulande weder hergestellt noch verkauft werden – und auch nicht in die Schweiz importiert werden. Um hiesigen Konsumenten Chlorpoulets vorsetzen zu können, brauchte es also eine Gesetzesänderung.

## Hürden für den Vertrieb

Von amerikanischem Beef könnten die Schweizer Händler im Rahmen eines Zollkontingents theoretisch schon heute mehr importieren. Dass sie es nicht tun, hat mit dem hohen Preis zu tun. Aber auch damit, dass amerikanisches Rindfleisch mit einem Vermerk versehen sein muss: Es könnte mit Leistungsförderern wie Hormonen erzeugt worden sein.

Nicht zuletzt ist das den Amerikanern in Aussicht gestellte Kontingent mit 500 Tonnen schlicht zu klein, um auf dem Markt spürbar etwas zu bewegen: 2024 importierte die Schweiz rund 23 000 Tonnen Rindfleisch, davon rund 260 Tonnen aus den USA. Vielleicht kommen ein paar Konsumenten neu auf den Geschmack von Bisonfleisch. Doch von den 1000 Tonnen, die neu zollfrei importiert werden könnten, dürfte nur ein sehr kleiner Teil beansprucht werden.

# Sur les réseaux, des partages qui divisent

**PARENTALITÉ** Alors que les premiers enfants qui ont grandi avec une vie numérique créée à leur insu deviennent des adultes, le débat monte sur la nécessité de réguler la pratique des parents, y compris en Suisse

CÉLINE ZÜND

Temps d'écran, addiction aux réseaux sociaux, contenus inappropriés... L'utilisation des technologies par les enfants préoccupe les adultes. Mais qu'en est-il des risques posés par les usages de leurs parents? Le *sharenting*, contraction de l'expression «*sharing about parenting*», consiste à publier en ligne des informations, photos, vidéos ou anecdotes de la vie familiale.

A la pointe de l'iceberg, les influenceurs, qui mettent en scène leurs enfants pour accroître leur visibilité et leurs revenus. Certains parents d'enfants malades utilisent les réseaux sociaux pour sensibiliser à une pathologie, créer une communauté d'entraide, ou récolter des fonds. Mais la plupart des parents partagent des instants de vie sans stratégie, simplement pour maintenir le contact avec la famille et les amis, ou créer des liens avec d'autres parents.

## Albums photos numériques

Depuis l'apparition des réseaux sociaux dans les années 2000, le geste s'est tellement banalisé qu'il n'est pas forcément questionné. L'identité numérique d'un enfant commence parfois avant même sa naissance, par la publication d'une échographie. Puis les premiers pas. Des voyages, des anniversaires. Facebook, Instagram et TikTok sont devenus, pour de nombreuses familles, des extensions numériques de leurs albums photos. «Présenter son bébé à la société est une pratique humaine très ancienne», rappelle une thèse consacrée au sujet.

## Dans plusieurs pays, des élus réclament un nouveau cadre légal pour s'adapter à l'évolution des pratiques sur les réseaux sociaux

Mais les espaces numériques ne sont pas hermétiques à la vue d'inconnus et cette pratique soulève de nouvelles questions éthiques et juridiques. Un rapport du *Children's Commissioner for England*, souvent cité sur le sujet, estime qu'en moyenne, à l'âge de 13 ans, un enfant apparaît sur 1300 contenus publiés par ses parents. «C'est déjà, en soi, une atteinte à sa sphère privée, dans la mesure où ces images pourraient être réutilisées et détournées, parfois avec des conséquences dramatiques», estime le conseiller national vert Raphaël Mahaim, qui souhaite inscrire un devoir parental de protection du droit à l'image des enfants dans le Code civil «comme on l'a fait pour l'éducation sans violence».

L'émergence de nouvelles menaces liées aux deepfakes rend le débat plus urgent à ses yeux. Avec les outils de l'intelligence artificielle, des applications permettent de créer de fausses vidéos ou images, parfois à caractère pornographique, à partir d'une simple photo copiée



La ministre espagnole de la Jeunesse et de l'Enfance, Sira Rego, lors d'une réunion visant à réglementer le «sharenting». (MADRID, 28 OCTOBRE 2025 / FERNANDO SANCHEZ/EUROPA PRESS VIA GETTY IMAGES)

en ligne. «On a de plus en plus de situations dans lesquelles des parents se retrouvent confrontés à des images de leurs enfants détournées ou utilisées dans des réseaux de pédocriminalité.»

Dans plusieurs pays, des élus réclament un nouveau cadre légal pour s'adapter à l'évolution des pratiques sur les réseaux sociaux. Exemple souvent cité: la France, qui possède une loi depuis février 2024, visant à

garantir le respect du droit à l'image des enfants. Selon ce texte, «les parents doivent protéger en commun le droit à l'image de leur enfant mineur, dans le respect du droit à la vie privée.»

En cas de désaccord, un parent peut s'opposer à la diffusion de contenus. La loi souligne enfin la nécessité d'associer l'enfant aux décisions, du moment qu'il est en âge de comprendre. En Espagne, le Ministère de l'enfance et de la

jeunesse prépare une réglementation visant à encadrer l'exposition des enfants sur internet, qui devrait également pointer la responsabilité des plateformes numériques dans la protection des mineurs.

## Des enfants devenus grands, et critiques

Si cette question monte, c'est aussi parce que les premiers enfants qui ont grandi avec une

vie numérique créée à leur insu deviennent des adultes. Il y a 10 ans, 81% des enfants de dix pays industrialisés avaient déjà une empreinte numérique, souligne Stacey Steinberg, avocate spécialiste des droits de l'enfance Suisse. Ils ont aujourd'hui 10-12 ans, et il y a de fortes chances qu'ils trouvent des photos d'eux bébés sur internet, ajoute la fondation. Cette identité numérique, ils ne l'ont en général pas choisie.

Ces jeunes adultes commencent à faire entendre leur voix. Le *New York Times* s'était livré en 2019 à un exercice, révélateur d'un certain décalage intergénérationnel, sur le sujet. Dans une vidéo, il avait confronté trois mères à leurs enfants de 7, 16 et 18 ans, qui leur reprochaient d'avoir excessivement documenté leur vie sur les réseaux sociaux. Elles ne semblaient pas avoir pris la mesure des risques.

## Quels risques?

Entre le droit des parents à s'exprimer et celui des enfants à une vie privée, garanti par la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, il existe plusieurs zones de tensions. D'abord, celle du consentement. «L'histoire de la vie de l'enfant est écrite pour lui avant même qu'il n'ait la possibilité de la raconter lui-même», souligne Stacey Steinberg, avocate spécialiste des droits de l'enfant. Dans une chronique pour le *New York Times*, elle expliquait avoir elle-même changé de cap, il y a quelques années, après avoir abondamment partagé la vie de ses enfants sur Facebook dès 2008.

## «L'histoire de la vie de l'enfant est écrite pour lui avant même qu'il n'ait la possibilité de la raconter lui-même»

STACEY STEINBERG, AVOCATE SPÉCIALISTE DES DROITS DE L'ENFANT

Les mises en garde montent, depuis plusieurs années: une fois qu'une image est publiée sur internet, elle peut circuler bien au-delà du cercle auquel elle était initialement destinée. Même si les publications s'en tiennent à des événements anodins comme un anniversaire ou une sortie, des informations sensibles (lieux, âge) peuvent tomber entre les mains de personnes mal intentionnées et donner lieu à des vols d'identité. Et, en plus du risque que les enfants soient mortifiés par ce que leurs parents ont divulgué sur eux en ligne, il est possible que ces contenus soient utilisés plus tard par des camarades malveillants, à des fins de cyberharcèlement, relève Stacey Steinberg.

Autrice de l'ouvrage *Growing Up Shared*, Stacey Steinberg souligne les bénéfices du partage sur les réseaux, pour défendre des causes, porter des informations à la connaissance du plus grand nombre, mais aussi refléter la diversité de la société. «Avoir une communauté à portée de main» permet de se sentir moins seul, à une époque de distanciation sociale, en particulier pour les parents. Mais elle invite, à l'instar d'autres experts, à davantage réfléchir aux besoins des enfants en matière de vie privée et de sécurité en ligne «car, jusqu'à ce qu'ils grandissent, c'est nous qui sommes responsables de leur empreinte en ligne». La pratique, quant à elle, évolue. De plus en plus de parents publient des photos sans montrer le visage de leur enfant, ou en le dissimulant avec un émoji. ■

## Une nouvelle loi, mais où?

**CHAMBRES** Le phénomène du «sharenting» suscite le débat en Suisse aussi. Le Conseil des Etats se prononce cette semaine sur une motion visant à mieux encadrer le partage de contenus en ligne

En septembre 2024, le Conseil national a adopté de justesse une motion demandant au Conseil fédéral de renforcer la protection des enfants face au risque d'exploitation de leur image en ligne. Ce texte, accepté par 98 voix contre 92, qui cite en exemple le droit français, réclame de mieux réglementer la commercialisation de contenus impliquant les plus jeunes via le droit du travail. C'est au tour du Conseil des Etats de se prononcer cette semaine.

## «La loi devrait formuler une obligation des parents de protéger la sphère privée et le droit à l'image de leurs enfants»

RAPHAËL MAHAIM, CONSEILLER NATIONAL (LES VERT-E-S/VD)

Dans cette motion, l'ancienne conseillère nationale verte Valentine Python critique l'absence de politique en matière de droit à l'image des enfants, dans la stratégie suisse numérique. La nouvelle législation pour mieux protéger les données personnelles, entrée en vigueur en septembre

2023, «ne contient aucune disposition assurant spécifiquement la protection de la personnalité des mineurs».

Le Conseil fédéral estime, de son côté, que le droit actuel est suffisant et préfère s'en remettre à la sensibilisation auprès des parents, comme sur la plateforme Jeunes et médias de l'Office fédéral des assurances sociales. En tant que représentants légaux de l'enfant, les parents peuvent décider de l'utilisation des données qui le concernent, y compris son image, «pour autant que cela serve le bien de l'enfant», dit-il. Un enfant mineur «doit toutefois consentir à l'utilisation de son image dès qu'il est capable de discernement, car il s'agit d'un aspect de sa personnalité», selon le Code civil. Un cas d'abus peut être dénoncé à l'autorité de protection de l'enfant (APEA), ajoute l'exécutif.

En janvier 2026, la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats s'est rangée à cette position, et recommande le rejet de la motion. Elle considère que le droit qui concerne les rapports de travail n'est pas le bon endroit pour légiférer sur ce sujet: les enfants d'influenceurs ne peuvent pas être considérés comme des travailleurs.

## Un effet préventif de la loi?

Raphaël Mahaim, conseiller national vert vaudois, a repris le dossier des mains de sa collègue de parti, Valentine Python. Il s'attend à un rejet de la part des sénateurs. «La plupart d'entre eux n'ont pas d'enfants et appartiennent à une génération qui ne saisit pas les enjeux du *sharenting*». Il reconnaît que le droit du travail n'est pas une porte d'entrée pour un problème qui concerne avant tout la protection des données. «On a inscrit l'éducation sans vio-

lence dans le Code civil. Nous pourrions faire la même chose pour signifier que la protection de la sphère privée et le droit à l'image des enfants font partie des tâches des parents. La loi devrait formuler une obligation des parents de protéger la sphère privée et le droit à l'image de leurs enfants.» Il croit à un effet préventif qu'aurait un ancrage dans la loi. «Au-delà des cas graves, il y a aussi le problème d'une vie numérique sur laquelle les jeunes n'ont jamais pu donner leur consentement.» En cas de rejet, le député entend revenir avec une autre proposition.

## Les chiffres en Suisse

Selon une étude menée par l'Université de Fribourg auprès de 1605 pères et mères, un parent sur dix publie régulièrement des photos de ses enfants en ligne et 45% d'entre eux ne demandent pas le consentement de leur enfant avant de poster. La moitié des parents interrogés ont déclaré ne jamais publier de photos ou vidéos de leur enfant sur internet. Environ 20% des parents d'enfants de plus de 3 ans demandent l'accord de leur enfant.

En attendant une évolution législative, les organisations de protection de l'enfance émettent des recommandations: paramétrer les comptes en mode privé, éviter de divulguer des informations sensibles, comme les noms, l'âge, ou une localisation. Eviter de montrer des situations intimes ou embarrassantes. Associer l'enfant aux décisions impliquant son image, ce qui implique qu'il possède des compétences médiatiques et qu'il puisse comprendre la dimension d'internet. Et enfin, se poser la question: est-ce que cette photo répond à un intérêt de mon enfant, ou seulement à mon désir de partager? ■ C. Z.

# La Suisse cherche sa place dans la filière stratégique des puces électroniques

**INFORMATIQUE** Avec l'IA, l'industrie déjà essentielle des semi-conducteurs voit encore son importance s'accroître. Dans un secteur dominé par des géants asiatiques et américains, la Suisse tente de structurer et de renforcer son écosystème

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

La demande en puces dédiées à l'intelligence artificielle (IA) de Nvidia devrait atteindre les 1000 milliards de dollars en 2027. Un chiffre choc lancé mardi par Jensen Huang, le patron du géant américain, à l'occasion de l'ouverture de sa conférence annuelle des développeurs. Il y a un an, il estimait que la demande jusqu'à la fin de l'année 2026 s'éleverait à 500 millions de dollars. Une croissance qui illustre l'énorme impact de l'explosion des besoins en puissance de calcul sur l'industrie des semi-conducteurs.

Hasard du calendrier, la seconde édition du Swiss Semiconductor Day s'est tenue hier à Neuchâtel. Un événement co-organisé, notamment, par la faïtière Swissmem et le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), pour rassembler les acteurs suisses de ce secteur. Dans

**«Il faut sortir de l'idée que l'on n'a pas en Europe les capacités et les ressources pour concurrencer les acteurs américains et asiatiques»**

JEAN-PHILIPPE FRICKER,  
COFONDATEUR DE CEREBRAS

cette industrie, la domination des acteurs asiatiques et américains ne fait pas vraiment débat. Le taïwanais TSMC produit plus de 90% des puces les plus avancées du marché, et Nvidia s'est imposé comme la référence pour la conception des processeurs graphiques utilisés pour développer l'intelligence artificielle. Pour autant, pour les intervenants présents à Neuchâtel, la Suisse a vraiment sa carte à jouer dans une Europe qui a pris du retard.

## Soutien à la recherche helvétique

La pandémie a été un révélateur de la dépendance de l'Europe et des Etats-Unis à la production asiatique, alors que les semi-conducteurs jouent aujourd'hui un rôle essentiel dans notre vie quotidienne. Un constat qui a poussé Washington et Bruxelles à mettre sur pied des programmes d'investissement industriel dotés de dizaine de milliards pour relancer une production locale et restaurer une forme d'indépendance stratégique. La Suisse a adopté une voie différente avec l'initiative SwissChips, un programme financé à hauteur de 34 millions de francs, destiné à soutenir la recherche et la conception de puces et mené par les écoles polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich ainsi que le CSEM. «L'objectif de cette initiative est d'engager des chercheurs et de former de jeunes talents pour renforcer la dynamique du secteur. C'était aussi un moyen de compenser les difficultés d'accès à certains programmes de recherche européens», précise Alain-Serge Porret, membre de la direction du CSEM.

Lancé en 2024, le programme court jusqu'en 2027 et contribue à la mise au point de «dizaines de puces par an», affirme Alain-Serge Porret. «L'espoir, c'est aussi que ces recherches se traduisent par la naissance de start-up, mais il faudra encore

attendre quelques années avant de voir si cet objectif se concrétise», ajoute-t-il.

Mais alors que les entreprises les plus en vue dans ce secteur sont surtout installées hors de l'Europe, ces efforts ne risquent-ils pas de se traduire par une fuite des innovations et des cerveaux à l'étranger? «L'industrie des semi-conducteurs est très internationale par nature, on ne peut pas empêcher certaines personnes de tenter leur chance à l'étranger, mais il ne faut pas se montrer pessimiste, tempère Alain-Serge Porret. Nous avons ici des entreprises qui produisent des composants utilisés par des géants comme Samsung. Par ailleurs, ces grandes entreprises viennent s'installer en Suisse, notamment dans la région zurichoise, parce que nous avons les compétences et les talents nécessaires.»

Un avis partagé par Jean-Philippe Fricker, cofondateur de Cerebras, une entreprise pourtant installée aux Etats-Unis. Spécialisée dans la production de puces dédiées à l'IA, elle se pose en concurrente directe de Nvidia. «Il faut sortir de l'idée que l'on n'a pas en Europe les capacités et les ressources pour concurrencer les acteurs américains et asiatiques. Malgré tout ce que l'on peut dire sur l'avance américaine, nous avons parfois du mal à recruter des personnes compétentes aux Etats-Unis», pointe l'entrepreneur présent à Neuchâtel pour l'occasion.

## Renoncer à tout produire

Fin janvier, le Conseil fédéral a adopté le rapport «Une stratégie suisse pour les semi-conducteurs», qui concluait que la filière ne présentait pas de dépendance problématique vis-à-vis de l'étranger, tout en soulignant que la Suisse ne pouvait pas concurrencer les grands pays sur la production de masse.

La Suisse compte quelques *fabs*. Ces sites de production où les semi-conducteurs sont fabriqués sous atmosphère contrôlée, comme celle d'EM Microelectronic, filiale de Swatch Group, installée dans la région de Neuchâtel. «Nous n'avons pas besoin de tout produire en Suisse. Mais il est important que nous conservions en Suisse des compétences à tous les niveaux de la chaîne de valeur, pour rester un partenaire crédible et conserver un écosystème attractif», estime Alain-Serge Porret. D'autres acteurs helvétiques ne sont pas positionnés dans la production ou la conception directe de puces mais fournissent des services essentiels, comme le groupe fribourgeois Comet.

**«Il est important que nous conservions en Suisse des compétences à tous les niveaux de la chaîne de valeur»**

ALAIN-SERGE PORRET, MEMBRE  
DE LA DIRECTION DU CSEM

Si les capacités d'innovation dans le domaine sont bien présentes, le secteur souffre d'une faiblesse. «Il n'y a pas de problème pour trouver des financements de lancement, il est par contre très difficile de croître en Suisse», pointe Amin Shokrollahi, fondateur de Kandou, spécialisée dans la réduction de la consommation énergétique et l'amélioration de la vitesse de transfert des données. Pour se financer, le spin-off de l'EPFL, qui a levé 300 millions de francs, s'est tourné vers l'étranger. ■